

Cote du document: EB 2012/105/R.38/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 12 f) ii)  
Date: 4 avril 2012  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Brian Baldwin**

Conseiller principal en gestion des opérations  
téléphone: +39 06 5459 2377  
courriel: b.baldwin@ifad.org

##### **Ruth Farrant**

Directrice et Contrôleuse, Division du Contrôleur  
et des services financiers  
téléphone: +39 06 5459 2281  
courriel: r.farrant@ifad.org

#### Transmission des documents:

##### **Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent cinquième session  
Rome, 3-4 avril 2012

---

**Pour: Information**

# Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette

## I. Contexte

1. Par sa résolution 141/XXIX/Rev.1 adoptée le 16 février 2006, le Conseil des gouverneurs a modifié l'Accord portant création du FIDA afin d'y introduire le "mécanisme de soutenabilité de la dette", qui devenait ainsi la troisième forme de financement du Fonds à côté des prêts et dons habituels. Cette modification a pris effet le 22 décembre 2006. En vertu de l'Accord modifié du FIDA, le plafonnement des dons à un huitième des ressources engagées pour un exercice donné ne s'appliquera donc pas aux financements au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette. L'Accord retient toutefois l'obligation faite au Conseil d'administration de tenir dûment compte de la viabilité à long terme du Fonds.
2. À sa quatre-vingt-dixième session, tenue en avril 2007, le Conseil d'administration a recommandé (document EB 2007/90/R.2) que le FIDA applique un Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) régissant le choix du type d'aide financière aux pays habilités à bénéficier de conditions de prêt particulièrement favorables, afin que les États membres réduisent leur risque de futur surendettement et parviennent globalement à mieux gérer le montant de leur dette au regard de leurs plans de développement nationaux.
3. L'application du CSD a sensiblement modifié l'appui financier du FIDA aux projets et programmes, régi par le système d'allocation fondé sur la performance, dans les pays admis à bénéficier de prêts à des conditions particulièrement favorables. Le Fonds accorde désormais son appui financier sur les bases suivantes: i) pour les pays à faible soutenabilité de la dette, 100% de dons; ii) pour les pays à soutenabilité moyenne de la dette, 50% de dons et 50% de prêts; et iii) pour les pays à soutenabilité élevée de la dette, 100% de prêts.
4. L'application du CSD a accru le pourcentage de dons dans les projets et programmes du FIDA. De ce fait, le coût le plus important pour le FIDA sera lié au montant des remboursements du principal non perçus sur les ressources accordées sous la forme de dons au titre du CSD plutôt que sous la forme de prêts. Dans ce contexte, le Conseil d'administration a entériné, à sa quatre-vingt-dixième session, la formule du paiement au fur et à mesure pour le principal non recouvré et a recommandé que, à partir de 2008, la direction rende compte chaque année au Conseil d'administration, lors de sa session d'avril, du montant estimatif des paiements au titre du principal, des commissions de service nettes et des intérêts qui n'ont pas été perçus au cours de l'exercice précédent du fait de l'application du CSD.
5. Le Conseil d'administration est saisi chaque année d'un rapport indiquant le montant des paiements au titre du principal, des commissions de service nettes et des intérêts qui n'ont pas été perçus, et notamment de l'effet des changements dans les profils de décaissement et, le cas échéant, de toute réduction ou annulation partielle ou totale.
6. Conformément aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dixième session, le FIDA établira et présentera lors de la Consultation sur la onzième reconstitution des ressources un rapport sur son expérience et celle

d'autres institutions financières multilatérales<sup>1</sup> depuis l'adoption du CSD en ce qui concerne le montant effectif et estimatif des pertes nettes pour non-recouvrement de la commission de service. Le rapport contiendra également des recommandations sur de futures modalités de compensation, le cas échéant.

7. Afin que le Conseil reste pleinement informé, la direction lui communique des informations sur l'effet réel de l'application du CSD afin de l'aider à apprécier l'impact du Cadre sur les ressources financières du Fonds.

## **II. Projets et programmes approuvés au titre du CSD en 2011**

8. Le tableau 1 énumère les 24 projets, programmes et dons au titre du guichet-pays approuvés en 2011 au titre du CSD. La valeur totale, en droits de tirage spéciaux, était d'environ 137,6 millions de DTS (équivalant à environ 211,3 millions d'USD)<sup>2</sup>, soit quelque 21% de l'ensemble du programme de travail pour 2011.

## **III. Paiements au titre du principal, des commissions de service nettes et des intérêts non perçus**

9. Le tableau 2 présente le montant estimatif des remboursements du principal et des paiements des intérêts non perçus en raison des dons approuvés au titre du CSD entre 2007 et 2011. Il était indiqué dans le document EB 2007/90/R.2 que l'application du CSD pourrait entraîner pour le FIDA une perte de 38,8 millions d'USD pour non-remboursement du principal au cours de la période de la onzième reconstitution (2019-2021) en raison du montant cumulé des dons approuvés au titre du CSD à partir de 2007 (en partant du principe que le CSD serait maintenu jusqu'à la fin de la période de la onzième reconstitution). Ce montant prévisionnel a été porté à 42,8 millions d'USD<sup>3</sup> au total pour tenir compte de l'augmentation du volume du programme de travail constatée ces dernières années.
10. Comme le montre le tableau 2, le montant total du principal et des commissions de service nettes non perçus en raison des dons approuvés au titre du CSD pour la période 2007-2011 s'élève à 580,4 millions de DTS (équivalant à 891,1 millions d'USD)<sup>4</sup>. Le FIDA escompte que le principal non perçu sera compensé par les États membres à concurrence de 502,7 millions de DTS (771,8 millions d'USD)<sup>5</sup>, selon la formule du paiement au fur et à mesure pour la période 2018-2051.

<sup>1</sup> L'Association internationale de développement (IDA) a examiné la question dans le cadre de ses débats sur la seizième reconstitution de ses ressources, qui se sont achevés en décembre 2010. Compte tenu du différé d'amortissement de 10 ans applicable aux crédits accordés par l'IDA à des conditions ordinaires, l'IDA 16 sera la première reconstitution destinée à financer les remboursements de principal non recouverts résultant des dons octroyés. Les membres de l'IDA ont réaffirmé le principe de base selon lequel les dons ne devaient pas réduire la capacité future de l'Association à appuyer la réduction de la pauvreté et le développement. Ils ont noté que l'Association aurait besoin de financements supplémentaires durant la période de l'IDA 16 pour compenser les crédits non recouverts du fait des dons et ont été d'avis que ces financements devaient être inclus dans les engagements financiers globaux de l'IDA durant l'IDA 16 sur la base d'une répartition équitable des charges.

<sup>2</sup> Taux de change du Fonds monétaire international (FMI) au 31 décembre 2011.

<sup>3</sup> Taux de change du Fonds monétaire international (FMI) au 31 décembre 2011.

<sup>4</sup> Taux de change du Fonds monétaire international (FMI) au 31 décembre 2011.

<sup>5</sup> Taux de change du Fonds monétaire international (FMI) au 31 décembre 2011.

Tableau 1  
**Dons approuvés en 2011 au titre du CSD**  
(en milliers de droits de tirage spéciaux)

<i>Région</i>	<i>Pays</i>	<i>Titre</i>	<i>Montant</i>
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>			
	République centrafricaine	Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes	3 450
	Mauritanie	Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro II	5 600
	Côte d'Ivoire	Projet d'appui au développement de l'agriculture et à la commercialisation	14 500
	Guinée	Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA)	5 750
<b>Afrique orientale et australe</b>			
	Comores	Programme national pour le développement humain durable	1 680
	<i>Rwanda</i>	Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture	800
	<i>Rwanda</i>	Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations	11 600
	<i>Éthiopie</i>	Programme d'intermédiation financière rurale – Phase II	31 300
	<i>Lesotho</i>	Projet de développement de la petite agriculture	3 150
	<i>Malawi</i>	Programme de production agricole durable	14 250
	<i>Malawi *</i>	Programme de production agricole durable	391
<b>Asie et Pacifique</b>			
	Cambodge	Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri	850
	République démocratique populaire lao	Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans la province d'Attapeu	1 550
	République démocratique populaire lao	Programme communautaire de promotion de la sécurité alimentaire et des possibilités économiques – Soum Son Seun Jai	8 850
	Tadjikistan	Programme de développement de l'élevage et des pâturages	9 330
	Timor-Leste	Projet de stockage du maïs au Timor-Leste	3 200
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>			
	Haïti	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural	4 850
	Nicaragua	Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés	3 500
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>			
	FAO*	Analyse et étude de la résilience et des moyens d'existence au Soudan, dans le cadre du Programme des capacités institutionnelles du Soudan	30
	Soudan *	Restructuration des sanduqs communautaires en un Sanduq central autonome et viable appelé al Garrah	326
	Soudan *	Appui à la vulgarisation agricole dans le Darfour-Sud	306
	Soudan	Projet de développement des semences	6 350
	Soudan *	Élaboration d'une stratégie pour le développement de l'agriculture pluviale au Soudan	308
	Yémen	YemenInvest – Programme en faveur de l'emploi rural	5 720
<b>Total 2011</b>			<b>137 641</b>
Solde précédent			<b>365 112</b>
<b>Total général</b>			<b>502 753</b>

\* Dons initialement approuvés en dollars des États-Unis (USD).

Tableau 2

**Principal, intérêts et commissions de service non perçus – dons approuvés au titre du CSD pour la période 2007-2011**

(en droits de tirage spéciaux; les données à partir de 2011 inclus reposent sur des estimations)

<i>Application du CSD</i>	<i>Année</i>	<i>Montant décaissé</i>	<i>Principal</i>	<i>Intérêts et commissions de service nets à 0,75%</i>	<i>Total</i>	<i>Total par reconstitution</i>
VII	2007	1 263 966		1 068	1 068	36 387
	2008	4 149 679		11 805	11 805	
	2009	8 858 954		23 514	23 514	
VIII	2010	26 772 484		82 489	82 489	1 303 673
	2011	48 562 117		171 137	171 137	
	2012	48 718 484		1 050 047	1 050 047	
IX	2013	51 152 352		1 421 085	1 421 085	5 308 167
	2014	47 524 237		1 777 517	1 777 517	
	2015	44 273 042		2 109 565	2 109 565	
X	2016	43 785 357		2 437 955	2 437 955	10 450 606
	2017	41 628 977		2 750 172	2 750 172	
	2018	41 084 947	2 204 169	3 058 309	5 262 478	
XI	2019	37 157 525	4 633 682	3 320 460	7 954 141	36 043 582
	2020	29 911 267	8 842 049	3 510 042	12 352 091	
	2021	16 429 663	12 170 402	3 566 949	15 737 350	
XII	2022	11 480 322	16 758 446	3 561 773	20 320 219	60 583 591
	2023		16 758 446	3 436 085	20 194 530	
	2024		16 758 446	3 310 396	20 068 842	
XIII	2025		16 758 446	3 184 708	19 943 154	59 452 396
	2026		16 758 446	3 059 020	19 817 465	
	2027		16 758 446	2 933 331	19 691 777	
XIV	2028		16 758 446	2 807 643	19 566 089	58 321 201
	2029		16 758 446	2 681 955	19 440 400	
	2030		16 758 446	2 556 266	19 314 712	
XV	2031		16 758 446	2 430 578	19 189 024	57 190 006
	2032		16 758 446	2 304 890	19 063 335	
	2033		16 758 446	2 179 201	18 937 647	
XVI	2034		16 758 446	2 053 513	18 811 959	56 058 811
	2035		16 758 446	1 927 825	18 686 270	
	2036		16 758 446	1 802 136	18 560 582	
XVII	2037		16 758 446	1 676 448	18 434 894	54 927 616
	2038		16 758 446	1 550 760	18 309 205	
	2039		16 758 446	1 425 071	18 183 517	
XVIII	2040		16 758 446	1 299 383	18 057 829	53 796 421
	2041		16 758 446	1 173 695	17 932 140	
	2042		16 758 446	1 048 006	17 806 452	
XIX	2043		16 758 446	922 318	17 680 764	52 665 226
	2044		16 758 446	796 629	17 555 075	
	2045		16 758 446	670 941	17 429 387	
XX	2046		16 758 446	545 253	17 303 699	49 329 862
	2047		16 758 446	419 564	17 178 010	
	2048		14 554 277	293 876	14 848 153	
XXI	2049		12 124 764	184 719	12 309 483	24 942 117
	2050		7 916 397	93 783	8 010 180	
	2051		4 588 044	34 410	4 622 454	
<b>Total</b>		<b>502 753 374</b>	<b>502 753 374</b>	<b>77 656 290</b>	<b>580 409 664</b>	<b>580 409 664</b>